

# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LE HAUTE LOIRE

## SUIVI SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE SAISON 2018/2019

Les fédérations des chasseurs réalisent depuis plusieurs années des suivis sanitaires sur la faune sauvage. L'objectif principal est de pérenniser notre rôle de sentinelle de l'état sanitaire générale de toute la faune sauvage (petits et grands gibiers) en récoltant des cadavres et en les faisant analyser via les labos départementaux, l'ensemble des données étant collectées et coordonnées par le réseau SAGIR.

Avec l'apparition et le retour de certaines maladies dans les troupeaux de bovins depuis quelques années la fédération a souhaité mettre en œuvre un suivi plus actif sur deux maladies, la tuberculose bovine et la maladie des muqueuses en coordination avec les services départementaux concernés et cités ci-dessous.

### **Les maladies concernées en 2018**

La tuberculose bovine est générée par une bactérie (*Mycobacterium bovis*), c'est une zoonose puisque la tuberculose bovine est très proche de la forme affectant les hommes. Elle affecte les bovins qui peuvent à leur tour affecter les animaux sauvages et en particulier, cerf, chevreuil et blaireau qui peuvent donc devenir des réservoirs mais aussi développer la maladie.

La diarrhée virale bovine (BVD) ou maladie des muqueuses touche les bovins, ce n'est pas une zoonose, les bovins se contaminent entre eux et peuvent là aussi contaminer la faune sauvage qui transporte à son tour le virus. Le chevreuil et le cerf sont les principales espèces concernées mais ne sont pas touchés directement par la maladie.

### **Organisation technique**

Après discussion avec les organismes départementaux concernés, groupement de défense sanitaire (GDS), direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et le laboratoire vétérinaire départemental (LVD43), il a été décidé d'effectuer des prélèvements d'organes et ou de sang sur l'ensemble du département avec une répartition par arrondissement.

Pour la tuberculose, les recherches se feront sur le chevreuil, le cerf et le blaireau sur l'ensemble du département. Pour le chevreuil 50 prélèvements par arrondissement et répartis à chaque fois sur dix territoires. Pour le cerf ce travail se fait à l'échelle des UG interdépartementales et en concertation avec les départements de l'OCMC (observatoire cerf massif central), 50 prélèvements sur chaque UG réparties de la manière suivante, Haut Allier 40 pour la Haute Loire et 10 en Lozère, Combenevre 40 en Haute Loire et 10 dans le Cantal, l'Alagnon 20 en Haute Loire et 30 dans le Cantal.

Pour la BVD les recherches se feront uniquement sur le chevreuil à raison de 70 échantillons par arrondissements répartis là aussi sur 10 territoires.

Tout le matériel nécessaire sera fourni aux territoires concernés

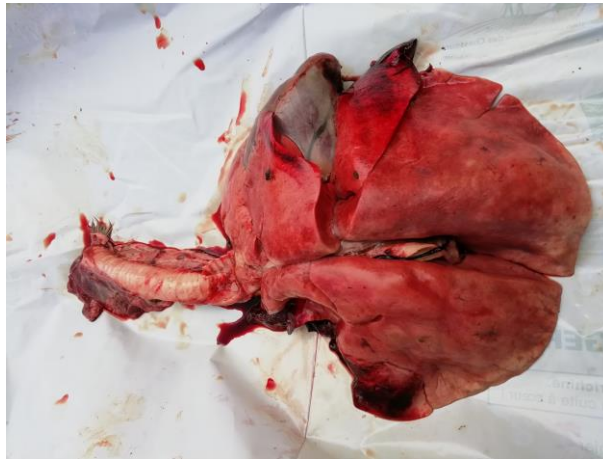
## Quand prélever ?

De l'ouverture générale de l'espèce concernée jusqu'à obtention de l'ensemble des échantillons nécessaires.

## Que prélever et comment ?

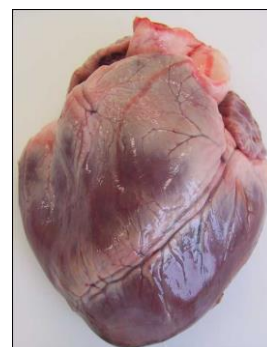
### Tuberculose (chevreuil et cerf)

*Les poumons en entier et la trachée sur toute sa longueur (jusqu'à la langue) des animaux de plus d'un an doivent être récupérés et mis dans un sac plastique étanche, la fiche commémorative est glissée dans un sac étanche zippé. Les deux sont ensuite glissés et fermés dans un grand sac plastique. Le tout doit être stocké au frigo (pas de congélation).*



### BVD (chevreuil)

*Une prise de sang, sur les chevreuils adultes, est effectuée le plus rapidement possible après la mort de l'animal en piquant directement dans le cœur du chevreuil (une seringue par prélèvement). Le sang est transféré dans le flacon prévu à cet effet en piquant à travers le bouchon du flacon. Noter le numéro de bracelet sur le flacon, glisser le flacon, la seringue et la fiche commémorative dans un sac plastique zippé. Stocker le tout au frigo.*



## Que faire des prélèvements ?

Vous devrez contacter votre technicien de secteur qui viendra récupérer les prélèvements dans les jours qui suivent.

Denis Barret, 06/08/86/98/52-Laurent Cheymol, 06/07/30/91/57-

Hugues Giraud, 06/73/89/75/73-Patrice Vicat, 06/74/49/79/67